



**Discours de S.E. Mme Kamissa CAMARA, Ministre des Affaires étrangères et de la
Coopération internationale, à l'occasion de l'examen par le Conseil de sécurité du
rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation au Mali**

New York, le 16 janvier 2019

**Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil,
Madame la Sous-secrétaire générale des Nations Unies pour l'Afrique,
Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser, **Monsieur le Président du Conseil**, les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour l'accession de votre pays, la République Dominicaine, à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de janvier 2019. Je vous assure de la pleine coopération de ma délégation à cet égard.

Je voudrais ensuite réitérer mes chaleureuses félicitations et mes vœux de plein succès à l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Belgique, l'Indonésie et la République Dominicaine dans l'accomplissement de leur mandat de nouveaux membres du Conseil.

Je tiens à saisir cette occasion pour féliciter et remercier les délégations de la Bolivie, de l'Éthiopie, du Kazakhstan, des Pays-Bas et de la Suède pour leur contribution de qualité à la recherche de la paix et de la sécurité internationales.

La présente séance m'offre l'agréable opportunité de réitérer à tous les membres du Conseil de sécurité, au Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur António GUTERRES et à l'ensemble du personnel des Nations Unies chargé du dossier Mali, la profonde reconnaissance du Président de la République du Mali, S.E. M. Ibrahim Boubacar KEITA, du Gouvernement et du peuple maliens, pour leur engagement constant en faveur de la paix et de la sécurité au Mali, au Sahel et dans le reste du monde.

Monsieur le Président

La délégation du Mali prend acte du rapport du Secrétaire général sous examen et je félicite ma sœur, Mme Bintou KEITA, Sous-secrétaire générale des Nations Unies pour l'Afrique, pour sa brillante présentation et ses mises à jour depuis la sortie dudit rapport.

Je prends également bonne note des déclarations et des attentes fortes que les membres du Conseil viennent de formuler.

Je voudrais, à présent, partager avec vous les observations du Gouvernement du Mali sur ledit rapport, en termes de progrès réalisés, de défis majeurs rencontrés et de perspectives pour les mois à venir dans le cadre du processus de sortie de crise dans notre pays.

Ainsi, je commence par vous assurer que le Président de la République du Mali, le Gouvernement, la Coordination et la Plateforme restent totalement engagés pour la mise en œuvre diligente et inclusive de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Aujourd'hui, je suis heureuse de dire que le Gouvernement et les mouvements signataires constituent désormais une seule partie malienne, qui parle d'une même voix et qui est déterminée à faire la paix au profit de nos populations, éprouvées par six ans de crise multidimensionnelle.

Cette volonté commune des parties maliennes de faire la paix dans notre pays, continue de marquer des progrès réels et je suis heureuse que le rapport sous examen ait reconnu ces avancées encourageantes.

C'est ainsi qu'au titre des réformes politiques et institutionnelles, la période a été marquée par la réaffirmation de la volonté du Chef de l'Etat de procéder à la **révision de la Constitution, en vue de prendre en charge certaines dispositions pertinentes** de l'Accord et d'adapter nos pratiques institutionnelles aux réalités de l'heure.

Pour y arriver, le Chef de l'Etat a, lors du Conseil des Ministres du 20 décembre 2018, instruit le Premier ministre, Chef du Gouvernement, d'engager le processus de révision constitutionnelle et les réformes institutionnelles nécessaires dans le cadre d'une démarche consensuelle et inclusive.

En application de cette instruction présidentielle, le Premier ministre a mis en place un Comité d'Experts pour la révision constitutionnelle. A cet égard, nous envisageons de tenir le referendum pour la révision de la Constitution au cours du premier trimestre de 2019 ; les élections législatives en mai/juin 2019 et les élections locales en juillet 2019.

Je dois dire que pour parvenir à des réformes acceptées par notre peuple, le Gouvernement a également engagé des consultations avec les acteurs politiques et sociaux, y compris les mouvements signataires de l'Accord, en vue d'obtenir un consensus autour de ces réformes.

Parallèlement, les concertations se poursuivent sur le projet de découpage territorial, en vue de rapprocher davantage nos structures administratives de nos populations et de leurs besoins.

Je me réjouis que le Secrétaire général ait constaté que le pourcentage d'administrateurs civils et autres représentants de l'Etat dans les régions du Nord et du Centre a connu une légère augmentation sur la période couverte par le rapport, passant de 31 à 34%.

Dans le domaine de la défense et de la sécurité, il me plaît de souligner que la réforme en cours du secteur de la sécurité a permis l'enregistrement des combattants des mouvements armés, pour un effectif total de 32.908 éléments et au titre des armes et des munitions : 5.943 pistolets mitrailleurs ; 3.736 carabines ; 990 mitrailleuses ; 473 pistolets ; 225 roquettes ; 490 armes lourdes ; 6 missiles de 122,4mm ; 39 IED ; 3.177 grenades ; 201 obus ; et 85.790 munitions.

Cette opération a été suivie du DDR accéléré (Désarmement, Démobilisation, Réintégration), lancé, le 6 novembre 2018, avec l'appui de la MINUSMA, pour les éléments du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC). Cette opération a permis l'enregistrement et le désarmement de 1.423 combattants, sur 1.600 prévus, issus des deux mouvements signataires de l'Accord et des autres groupes armés. Ces combattants ainsi désarmés passeront par une phase de mise à niveau, avant d'être redéployés pour assumer les missions du MOC, à savoir la sécurisation de la suite du processus de DDR dans un environnement que vous savez difficile. Je salue ici la collaboration de la MINUSMA, qui a fortement contribué au succès de ce processus.

Dans le même chapitre, je tiens à souligner que le processus de réforme du secteur de la sécurité a également donné lieu à la tenue d'un Atelier de haut niveau sur la réforme du Secteur de la Sécurité, à Bamako du 12 au 14 décembre 2018, au cours de laquelle les points clés restés en suspens depuis trois ans ont été traités pour avoir une réponse consensuelle permettant d'avancer. Il s'agit notamment des **concepts d'armée reconstituée, d'unités spéciales** et de **police territoriale**. Leur contour précis et le contenu concret de ces concepts ont été fixés. Il s'agit également des modalités de retour des forces armées maliennes dans les régions du Nord, qui ont été arrêtées, conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord et des textes et principes régissant les forces de défense et de sécurité du Mali. Ainsi, les projets de décret sur les conditions d'attribution des grades et les conditions de retour des anciens éléments des forces armées maliennes sont aujourd'hui disponibles.

Dans la même veine, le Gouvernement a décidé de la création d'un corps de gardes-frontières en vue d'une meilleure surveillance des sept frontières du Mali.

Dans le chapitre du développement économique et social, le Gouvernement a, durant la période considérée, alloué 6 millions de dollars supplémentaires pour permettre aux autorités intérimaires de financer des projets prévus dans leurs plans d'actions prioritaires, notamment l'alimentation en eau potable de la ville de Kidal, la construction de six écoles et l'équipement de six points d'eau dans la région de Ménaka et la création de trois usines de traitement de viande et de lait de chameau dans la région de Taoudéni.

De même, le gouvernement a pris des dispositions pour l'opérationnalisation du Fonds de développement durable.

Au titre de la réconciliation nationale, la Commission Vérité Justice Réconciliation poursuit ses missions sur toute l'étendue du territoire national, particulièrement dans les régions affectées par la crise. Ainsi, de janvier 2017 à nos jours, plus de 10.247 personnes ont fait des dépositions devant la Commission.

Monsieur le Président,

Ces progrès dans la mise en œuvre de l'Accord ne nous font pas perdre de vue la situation sécuritaire préoccupante dans les régions du centre du Mali. Les groupes terroristes alimentent et entretiennent les violences intercommunautaires dans les régions de Mopti et de Ségou, sur fond d'amalgames et de tensions autour des ressources en eau, les parcours des animaux vers les zones de pâturages et les champs des agriculteurs sédentaires.

Prenant la pleine mesure de la gravité de la situation, qui continue hélas d'endeuiller notre peuple, le Président de la République s'est rendu, le 4 janvier dernier, dans le village de Koulongo auprès des familles endeuillées, et ce, à la suite de plusieurs visites du Premier ministre dans ces deux régions. Des mesures immédiates et énergiques ont été prises pour mettre un terme à ces affrontements intercommunautaires. Il s'agit notamment des diligences insufflées à la mise en application du Plan de sécurisation intégrée des régions du Centre, avec un accent particulier sur le renforcement des dispositifs de sécurité dans ces régions, à travers notamment **le déploiement, pour l'année 2018, de 13.000 hommes, dont la moitié dans le centre du pays; la création de 16 nouveaux postes de sécurité; l'adhésion de plus de 600 jeunes de ces régions au programme spécial de réduction de la violence intercommunautaire, à savoir un DDR spécifique, qui a permis la récupération, à ce stade, de 444 armes; le désarmement de toutes les milices avant la fin de ce mois de janvier 2019**; les actions de développement et la fourniture des services sociaux de base au profit de nos populations etc., en vue de parvenir à une solution durable. De même, le Gouvernement s'attèle à un meilleur encadrement des parcours pastoraux, pour minimiser les risques de tensions entre éleveurs et agriculteurs.

La tragédie de Koulongo, tout comme les autres crimes commis dans les régions du Centre du Mali ne resteront pas impunis. Déjà, je puis vous informer que sept personnes sont en état d'arrestation pour leur implication présumée dans les massacres de Koulongo et les enquêtes se poursuivent pour identifier et traduire en justice tous les responsables et leurs complices. Je dois ajouter que sur la même période, 24 autres personnes ont été arrêtées en lien avec une attaque similaire à Bobosso, village voisin de Koulongo.

Cependant, nous sommes conscients que les mesures sécuritaires ne suffiront pas, notamment dans un contexte où les groupes terroristes travaillent sans relâche pour détruire la cohésion sociale et pour affaiblir l'Etat, en vue d'étendre leur domination

territoriale. C'est pourquoi, nous avons prévu également de privilégier l'action politique, administrative et sociale avec l'implication de l'ensemble des forces vives de notre pays, y compris les leaders politiques, traditionnels et religieux, les cadres nationaux, en vue de bâtir un consensus national permettant, dans un premier temps d'identifier à qui profite le crime et, dans un second temps, d'arriver à des solutions partagées par l'ensemble de la Nation malienne.

Monsieur le Président,

Parlant de la situation des droits de l'homme, le Mali se réjouit de la réduction du nombre total de cas de violations de droits de l'homme. Le Gouvernement est conscient de sa responsabilité première de protection des populations. C'est pourquoi, il continuera à déployer les efforts nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national. **Les 14 % de violations des droits humains attribués aux Forces de défense et de sécurité maliennes, signalés au paragraphe 36 du rapport, font déjà l'objet de mesures administratives et disciplinaires, et des enquêtes appropriées sont en cours pour situer les responsabilités et amener les auteurs présumés à répondre de leurs actes devant les juridictions nationales compétentes.**

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, la solution durable de la crise ne saurait se limiter au tout-sécuritaire. A cet égard, il est essentiel de poursuivre les efforts visant la prise en charge des questions de développement aux fins d'améliorer les conditions de vie des populations sur l'ensemble du territoire national.

D'ores et déjà, le cadre juridique et institutionnel du Fonds de développement économique durable a été finalisé afin d'avoir un outil pertinent de la mise en œuvre du volet économique de l'Accord, sans lequel les dividendes de la paix pour les citoyens seraient peu visibles.

Cette mesure permettra la réalisation des investissements structurants, le financement de l'économie locale et des services sociaux de base sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités concernées, administrées par des autorités intérimaires et collèges transitoires mis en place dans le cadre de l'Accord de paix, en attendant les élections locales et régionales qui interviendront après les réformes institutionnelles prévues.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez également, la crise qui sévit au Mali comprend des dimensions régionales, qui relèvent du mandat de la Force conjointe du G5 Sahel, dont le niveau d'opérationnalisation est aujourd'hui très encourageant.

A l'instar des autres pays membres du G5 Sahel, le Mali continuera d'apporter tout son soutien à cette organisation qui bénéficie d'un appui accru de la part des partenaires, comme ce fut le cas lors de la Conférence tenue à Nouakchott le 06 décembre 2018, au cours de laquelle les annonces de contributions ont atteint le montant de 2,4 milliards d'euros, soit 500 millions d'euros de plus que le montant initialement prévu.

Tout en réitérant la gratitude du Gouvernement du Mali pour cet élan de solidarité, je me fais l'écho de l'appel des Chefs d'Etat du G5 Sahel et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en faveur d'un mandat robuste sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et d'un financement prévisible et pérenne des activités de la Force conjointe, y compris à travers les Nations Unies.

Monsieur le Président,

Comme vous pouvez le constater, les parties maliennes accordent une attention particulière à la mise en œuvre diligente et inclusive de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Nous allons continuer à travailler ensemble pour donner des suites appropriées aux dispositions pertinentes de la résolution 2423 (2018) du Conseil de sécurité, en particulier le paragraphe 4 de son dispositif, de manière à réaliser davantage de progrès dans la perspective du rapport attendu du Secrétaire général et de la visite annoncée du Conseil de sécurité au Mali en mars prochain.

Pour terminer, je voudrais réitérer avec force que la mise en œuvre de l'Accord continue de connaître des progrès réels, même si je sais que les acquis sont fragiles et même si je reste consciente des défis immenses qui jalonnent encore notre processus de paix.

La situation sécuritaire dans les régions de Mopti et de Ségou demeure aujourd'hui une préoccupation prioritaire du Président de la République, du Gouvernement et de l'ensemble des forces vives de la Nation malienne.

Les mesures que je viens de vous présenter sont de nature à ramener la paix et la stabilité durables dans les régions du Nord et du Centre du Mali.

Sur ces deux fronts, le Mali et son peuple ont besoin du soutien et de la solidarité de la communauté internationale.

Sur ces deux fronts, le Mali et son peuple ont besoin du soutien continu du Secrétaire général et du Conseil de sécurité des Nations Unies. Je sais que vous avez énormément contribué au processus de paix en cours dans mon pays, à travers notamment la MINUSMA.

C'est l'occasion pour moi de saluer le travail remarquable qu'accomplit la MINUSMA sur le terrain, sous le leadership avisé de M. Mahamat Saleh ANNADIF, Représentant spécial du Secrétaire général au Mali et Chef de la MINUSMA. J'y associe toutes les femmes et tous les hommes de la MINUSMA qui travaillent dans des conditions que je sais très pénibles.

Je rends hommage à toutes les victimes de la crise malienne, civiles comme militaires, étrangères comme maliennes, tombées sur le champ d'honneur dans notre pays.

Je réitère la gratitude du Gouvernement et du peuple du Mali à la Force française Barkhane, aux pays contributeurs de troupes de la MINUSMA et à tous les partenaires, multilatéraux comme bilatéraux, pour leur accompagnement constant en faveur du règlement durable et définitif de la crise malienne.

Je vous remercie.